

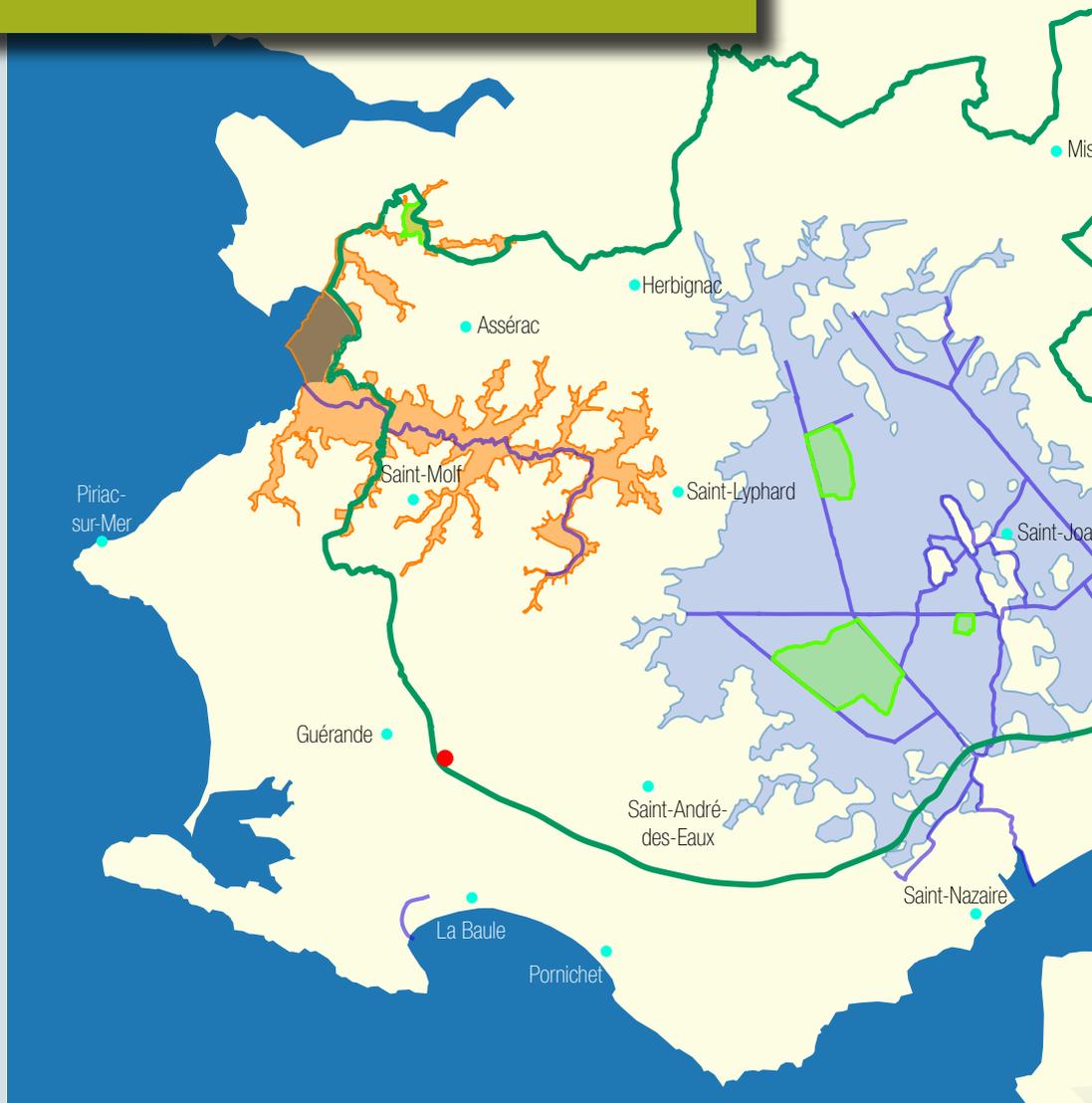


Flore et communautés végétales
de Brière

Découvrir le Parc



Flore et communautés végétales de Brière



Quelques conseils :

- ne pas cueillir de fleurs
- ne pas s'éloigner des sentiers

Légende

-  Limite du Parc naturel régional de Brière
-  Site Natura 2000 Marais de Brière
-  Site Natura 2000 Grande Brière, marais de Donges et du Brivet
-  Réserve Naturelle Régionale
-  Arrêté de protection de biotope



Les zones humides, c'est quoi? 4-5

Les principales communautés végétales de Brière et leur flore.

| | |
|---|-------|
| Végétations aquatiques | 8-9 |
| Prairies longuement inondables | 10-11 |
| Prairies subhalophiles | 12-13 |
| Prairies tourbeuses | 14-15 |
| Gazons vivaces amphibies | 16-17 |
| Pelouses annuelles amphibies | 18-19 |
| Vases exondées | 20-21 |
| Roselières, cladiaies et autres cariçaias | 22-23 |
| Fourrées marécageux..... | 24-25 |
| Tourbières à sphaignes..... | 26-27 |
| Landes humides | 28-29 |
| Pour aller plus loin | 30 |

Présentation de quelques espèces emblématiques de la Brière

| | |
|----------------------------------|-------|
| Le Faux Cresson de Thore | 32-33 |
| Le Flûteau nageant | 34-35 |
| L'Ail des Landes..... | 36-37 |
| Le parc et ses partenaires | 38-39 |

Espèce remarquable

Le Parc en chiffres

Superficie : 54 800 ha / Zones humides : 20 200 ha / RNR : 836 ha

1995 : désignation du site Marais de Brière au titre de la Convention de Ramsar.

900 plantes ont été identifiées sur le territoire du parc. **170** espèces possèdent un intérêt patrimonial élevé dont **50** sont protégées et **6** font l'objet d'un plan de conservation ou d'action à l'échelle régionale ou nationale.

En **1970**, le Parc naturel régional de Brière a été créé prioritairement pour protéger et préserver les richesses biologiques et les écosystèmes particulièrement fragiles de ses zones humides.



Les zones humides, C'est quoi?



Les zones humides sont des terres habituellement inondées ou gorgées d'eau douce, salée ou saumâtre de façon permanente ou temporaire. Ce terme recouvre une large gamme de milieux naturels présents sur le Parc naturel régional de Brière : étangs, lagunes, vasières, tourbières, marais salants, mares, marais, ruisseaux, roselières, prairies...

Situés sur la façade atlantique, les marais de Brière et du Brivet font partie intégrante d'un vaste ensemble de zones humides : au nord, le golfe du Morbihan et l'estuaire de la Vilaine, à l'ouest et au sud les marais salants de Guérande, le bassin du Mès et l'estuaire de la Loire.



Avec de nombreux habitats, dont certains d'intérêt communautaire, ces étendues présentent une flore diversifiée, parfois protégée et souvent menacée par ailleurs.



Une reconnaissance internationale

Les zones humides du Parc naturel régional de Brière ont été labellisées « Site Ramsar » pour leur intérêt dans la

conservation des populations d'oiseaux d'eau. Cette reconnaissance internationale a pour but de préserver la biodiversité des zones humides les plus remarquables de la planète.

En 2006, pour garantir le maintien de ce patrimoine biologique et les atouts d'un territoire modelé par la nature et l'homme, ces étendues ont été désignées « Zone de Protection Spéciale » pour les oiseaux et rejoignent ainsi le réseau européen Natura 2000. Ce réseau, fort de plusieurs milliers de sites en Europe, a vocation à conserver la biodiversité en tenant compte des composantes économiques, sociologiques et culturelles du territoire.



La **Brière**, dans la diversité de ces paysages de marais et de bocage, abrite une biodiversité floristique riche, diversifiée et remarquable. Les menaces qui pèsent sur ce patrimoine en Brière, mais aussi au-delà, confère à notre territoire une **responsabilité importante** pour la conservation de ce bien naturel commun.

Les activités traditionnelles, d'élevage, de chasse, de pêche, d'agriculture, d'extraction de tourbe... ont façonné les marais et le bocage que nous connaissons aujourd'hui. L'hétérogénéité des formations végétales de Brière tel que ses prairies, ses roselières, ses fourrés ou encore ses landes, est la source d'une **biodiversité végétale riche** en lien avec des usages variés.

Le maintien de ces usages est garant de la conservation de cette biodiversité floristique exceptionnelle. Cependant la nature n'est pas figée et il faut accepter que certains éléments évoluent afin que les marais de Brière puissent poursuivre leur évolution naturelle. Il est de notre devoir de protéger ce patrimoine pour le **transmettre** demain aux générations futures.



Les principales communautés végétales de Brière et leur flore



Végétations aquatiques



Une flore menacée, vestige d'une Brière aux canaux luxuriants.



Nombreuses sont les plantes aquatiques sur le territoire du Parc de Brière. Historiquement abondantes dans les piardes et copis, des plans d'eau de faible profondeur issus de l'extraction de la tourbe, la végétation aquatique a fortement régressée dans ces milieux où la présence abondante de l'Écrevisse de Louisiane a eu un impact important sur la flore. Le Nénuphar blanc, lui qui était si abondant, a ainsi presque disparu des

marais de Brière. Au printemps, il est encore possible d'apercevoir de beaux herbiers de renoncules aquatiques, mais assurément, ce sont les mares en périphérie des marais, qui lorsqu'elles sont en bon état de conservation, sont devenues de véritable refuge pour cette flore menacée.

ZOOM sur la Renoncule à pétales blancs



Parmi les nombreuses espèces de renoncules aquatiques présentes en Brière, deux sont remarquables, la **Renoncule tripartite** et la **Renoncule à pétales blancs**. Cette dernière est observable en grand nombre au printemps sur la bordure ouest du marais de Grande Brière Mottière et dans les marais du Gué à la Chapelle-des-Marais.



SUR LE SITE

Sur le territoire du parc, il n'existe pas moins de :

- 6 espèces de renoncules aquatiques,**
- 6 espèces de lentilles d'eau,**
- 4 espèces de potamots,**
- 3 espèces de callitriches et**
- 3 espèces de myriophylles.**

On a également la présence d'espèces remarquables comme l'**Hottonie des marais** et de façon très localisée de **Morène des grenouilles**, de **Limnanthème faux-nénuphar** et d'**Utrriculaire commune**, une plante carnivore !



De plus près ...



Callitriche pédonculé



Lentille d'eau bossue



Myriophylle à feuilles alternes



Potamot à feuilles de renouée



Hottonie des marais



Renoncule tripartie

Prairies longuement inondables



Des prairies naturelles humides, support de l'élevage en marais.



Les prairies naturelles longuement inondables des marais de Brière sont souvent dominées par l'Agrostis stolonifère, une graminée qui donne à ces prairies leurs belles couleurs rougeâtres lors de sa floraison. Ces prairies inondées de l'hiver jusqu'au printemps, sont caractérisées par l'abondance du *Scirpe des marais* et les ombelles discrètes de l'*Oenanthe fistuleuse*. Les niveaux les plus bas de ces prairies sont le refuge de la *Pesse d'eau*, une espèce protégée en région des Pays de la Loire.

Ces prairies sont extrêmement liées à l'élevage, en l'absence d'exploitation elles laisseraient place, notamment, à des roselières. Selon qu'elles soient exploitées par fauche ou pâturage, leur composition floristique diffère. Le pâturage favorisera ainsi des espèces comme la *Potentille des oies* ou le Grand Plantain et la fauche des espèces tel que le Scirpe des marais.

entraîne le dépôt de boues qui forment des doses de curage. Sur ces dernières, une flore particulière se développe, plutôt rudérale. Cependant il est possible d'y apercevoir des espèces remarquables comme la *Pulicaire commune* et la *Cardamine à petites fleurs*, qui sont protégées.

200M sur le Troscart des marais



C'est une espèce très discrète, protégée en région Pays de la Loire, où elle n'a été observée récemment que dans quelques localités en **Loire-Atlantique** et en **Sarthe**. Elle est très présente **le long des canaux** des prairies pâturées au **sud-est du territoire** et a également été observée dans l'**entité Pierre Constant** de la Réserve Naturel Régional de Brière, ainsi que **sur une butte dans le marais indivis**.





De plus près ...



Prairies subhalophiles



Une flore caractéristique, induite par la présence de sel.



Ces prairies courtement inondables, très spécifiques, sont issues d'anciennes vasières littorales colmatées, aujourd'hui soustraites aux influences marines. Le substrat, traversé par les eaux de pluies, a perdu une partie de sa teneur en sel. Cependant le caractère encore salé du sol constitue une contrainte à laquelle certaines plantes sont davantage adaptées, se trouvant alors en situation de présence majoritaire.

Ces prairies sont dominées par la présence d'espèces graminéoïdes dont la *Laiche à utricules bifides*, l'Orge faux seigle et le Vulpin bulbeux. On y observe également la présence d'espèces à floraison plus colorée tel que le *Séneçon aquatique*, l'*Oenanthe à feuilles de silaüs*, le *Trèfle écailleux*, l'*Orchis Morio* et le Trèfle de Micheli, espèce protégée régionalement, pouvant atteindre 50 cm !

Dans les dépressions longuement inondées de ces prairies il est possible d'observer à la fin du printemps de petites fleurs jaunes appartenant à la *Renoncule à feuille d'Ophioglosse*, espèce protégée nationalement.

AGRICULTURE SUR LE SITE

La richesse floristique de ces prairies d'intérêt communautaire est d'autant plus importante qu'elles bénéficient d'une gestion extensive. Pour favoriser ce type de gestion, les exploitants agricoles peuvent bénéficier d'aides, appelées mesures agro-environnementales et climatiques, en contrepartie ils s'engagent à retarder leur fauche, faire pâturer plus tardivement les animaux sur un sol portant et à ne pas fertiliser ces prairies.

// Zoom sur la répartition de ces prairies

Ces prairies occupent des surfaces importantes dans les grands marais arrière-littoraux de la façade atlantique que sont le Marais poitevin et le Marais Breton.

En Brière, les prairies subhalophiles sont localisées au sud du territoire entre Saint-Malo-de-Guersac, Trignac et Montoir de Bretagne.





De plus près ...

Oenanthe à feuilles de Silaüs



Renoncule à feuilles d'ophioglosse



Trèfle écailléux



Sénégon aquatique



Laiche à utricules bifides



Orchis morio



Prairies tourbeuses



Des prairies, héritage d'un usage extensif.



Les prairies humides naturelles occupent une part importante des marais de Brière. Parmi celles-ci, les prairies tourbeuses sont caractérisées par un sol acidiphile pauvre en nutriments. Cet habitat est principalement localisé en périphérie des marais de Brière, dans les prairies à l'est et sur les buttes. L'inondation en hiver et au début du printemps, à une période où les eaux sont moins riches et où la végétation est au repos, préserve le caractère pauvre en nutriment de cet habitat.

C'est un milieu remarquable qui abrite une flore caractéristique tel que le *Cirse d'Angleterre*, le *Carum verticillé*, le *Scorzonère humble* et de nombreuses espèces remarquables comme la *Sanguisorbe officinale*, le *Peucedan à feuilles en lanières* et la *Violette blanchâtre*. L'absence de fertilisation et une exploitation par fauche tardive ou pâturage extensif sont garants du maintien en bon état de conservation de cet habitat, qui pourrait rapidement évoluer vers un fourré en cas d'absence de gestion.

ZOOM sur l'Orchidée des marais



Cette espèce est protégée en région Pays de la L 
Elle se rencontre en Brière principalement dans les prairies marécageuses entretenues par une fauche tardive. Sept stations sont actuellement connues sur le territoire du Parc, dans **les marais de la Boulaie** et **sur la butte aux Pierres** au cœur du marais indivis. 

SUR LE SITE

En **2012**, le Parc de Brière a initié, via un contrat **Natura 2000**, une action de réouverture sur la Butte de Bombardant qui c'était progressivement refermé, en lien avec la régression des pratiques agro-pastorales. Les suivis réalisés par l'association **Bretagne Vivante** ont montré un effet nettement positif avec la réinstallation d'une flore prairiale remarquable.





De plus près ...



Cirse d'Angleterre



Scorzonère humble



Carum verticillé



Stellaire des marais



Sanguisorbe officinale



Linaigrette à feuilles étroites

Gazons vivaces amphibies



Pas tout à fait terrestres, ni aquatiques,
mais amphibies.



C'est une formation d'herbacées vivaces, rases et plus ou moins denses, que l'on peut rencontrer sur les grèves sablonneuses ou tourbeuses, en bordure de plan d'eau. Longuement inondés, les gazons vivaces amphibies se révèlent lors de l'exondation estivale sur un substrat qui toutefois ne s'assèche par complètement. L'optimum de floraison des espèces caractéristiques de cet habitat a lieu à la fin de l'été.

Ces gazons à l'interface avec les milieux aquatiques présentent souvent une part d'espèces plus aquatiques comme *le Potamot à feuilles de renouée* ou *le Flûteau nageant*.

La richesse floristique de ces gazons est relativement faible. Parmi les espèces amphibies caractéristiques de ce milieu on peut indiquer *le Millepertuis des marais*, le *Scirpe à nombreuses tiges*, le *Scirpe flottant*, le *Jonc bulbeux* ou encore le *Scirpe épingle*. De nombreuses espèces remarquables sont associées à cet habitat d'intérêt communautaire comme la *Littorelle uniflore*, l'*Ache inondée*, la *Baldellie fausse Renoncule*, le *Jonc hétérophylle*, et la *Pilulaire à globules*. Cette dernière est une petite fougère très discrète du fait de son aspect vert et filiforme.

ZOOM sur la Littorelle à une fleur



Cette espèce, protégée en France, est connue en Brière **sur le bord de quelques piards et plans d'eau aux berges minérales.** Elle présente une magnifique floraison en fin d'été, ses fleurs solitaires sur leur tige sont caractérisées par de très longues étamines, de plusieurs centimètres.





De plus près ...



Baldellis fausse Renoncule

R



Jonc hétérophylle

R



Scirpe flottant



Eleocharis multicaulis



Millepertuis des marais



Pilulaire à globules

R

Pelouses annuelles amphibies



Des pelouses aux plantes petites, discrètes et fugaces.



C'est une formation herbacée rase et généralement ouverte, dominée par de petites espèces annuelles. Elle se développe sur des sols peu inondables, exondés dès le printemps, sur les grèves de plans d'eau, dans les ornières et les zones décapées au sein des prairies inondables.

Parmi les petites annuelles caractéristiques on peut observer la *Radiole faux lin*, l'*Illécèbre verticillé*, le *Millepertuis couché*, mais également la présence d'espèces remarquables tel que le *Mouron nain*, le *Jonc en têtes* et la *Cicendie fluette*.

Ce type de pelouses extrêmement fragiles, composées d'espèces peu compétitives, est très vulnérable face à la fermeture des milieux ou à leur surfréquentation, elles nécessitent une perturbation dite «intermédiaire». En Brière, lorsqu'elles restent modérées, les perturbations induites par le piétinement lié au bétail et aux affouillements des sangliers créent des ouvertures au sein de la végétation, favorables au développement et au maintien de cet habitat d'intérêt communautaire. C'est également un milieu très sensible à l'enrichissement du sol en nutriments.

ZOOM sur la Cicendie fluette



Cette petite annuelle de la famille des Gentianacées est protégée en région des Pays de la Loire. En Brière, les **buttes et bordures de marais pâturés** présentent des milieux oligotrophes avec la présence d'ouverture au sein des prairies. Il n'est donc pas rare de rencontrer cette espèce remarquable, faut-il encore réussir à la trouver tant elle est discrète! 





De plus près ...



Millepertuis couché



Radiole faux lin



Mouron nain



Cicendie filiforme



Illecebrum verticillatum



Jonc en tête



Vases exondées



Une exondation attendue, point de départ d'un renouveau.



Les vases exondées présentent également une végétation de type pelouses herbacées rases et ouvertes, dominées par de petites espèces annuelles pionnières. Mais elles se rencontrent sur des sols longuement inondables, qui ne s'exondent qu'à la fin de l'été. Il n'est pas rare que cet habitat succède à des végétations aquatiques.

Ce type de milieu très singulier présente une flore très spécifique, avec des espèces tel que l'*Amarante blette*, le *Gnaphale des marais*, le *Jonc des crapauds*, le Chénopode à feuilles grasses et la *Lindernia douteuse*. Plusieurs espèces remarquables trouvent ici les conditions qui leurs sont favorables, c'est le cas du *Souchet brun*, de la *Limoselle aquatique* ou encore de l'*Étoile d'eau*.

En Brière cette flore se retrouve fréquemment dans différents milieux asséchés à la fin de l'été tel que certaines piardes, des points bas au sein des prairies

et des canaux de moindre profondeur. Dans un premier temps des vases nues émergent, puis de jeunes pousses font leurs apparitions, rapidement elles vont se développer et assurer leur reproduction avant que la montée des eaux ne les engloutisse. Les graines ainsi produites et enfouies dans la vase attendront une nouvelle exondation pour assurer un nouveau cycle.

ZOOM sur la Crispide piquante



Cette espèce a été **présumée disparue** sur l'ensemble du Massif Armoricain. Elle n'avait pas été revue depuis 1965 dans la région des Pays de la Loire, jusqu'à sa **redécouverte en 2005 à Donges**, puis **dans les marais en 2009**. Elle bénéficie d'un plan régional de conservation en sa faveur, établi par le Conservatoire botanique national de Brest en 2006.





De plus près ...



Amarante blette



Gnaphale des marais



Limoselle aquatique



Souchet brun



Lindernia douteuse



Étoile d'eau



Roselières, cladiaies et autres cariçaies...



Que serait la Brière sans ses roselières ?



Les roselières avec leurs grandes tailles, sont des éléments structurants des paysages de Brière. La plus commune est la roselière à Roseau commun, cependant il existe divers types de roselières souvent dominées par une seule espèce tel que la Baldingère faux-roseau, la Massette à feuilles étroites, *le Jonc-des-chaisiers* ou encore *la Grande Glycérie*. On peut également associer à ces

végétations la Cladiaie, une formation dominée par *le Marisque*, aussi localement appelé « ros » et les cariçaies dominées par *la Laïche élevée*, qui forme en se développant des mottes appelées touradons.

Dans ces roselières, au premier abord peu diversifiées, se cache diverses espèces remarquables tel que *la Gesse des marais*, le Pigamon jaune, le Calamagrostis des marais, la Berle à larges feuilles ou encore la Fougère des marais.

ZOOM sur la Grande douve



R

Cette grande renoncule, protégée en France, peut atteindre plus d'un mètre de haut et sa fleur peu mesurer jusqu'à 3,5 cm. Cette espèce rare à l'échelle nationale, trouve dans les **marais de Brière** des conditions qui lui sont favorables. Il n'est donc par rare de la croiser, notamment **le long des canaux**.



CULTURE BRIÉRONNE

En Brière, les roselières ont longtemps été utilisées pour la **production de chaume** dont les habitants couvraient le toit de leur maison. De nos jours, les coupeurs de chaumes ont presque disparu de Brière. La roselière reste utilisée pour **faire paître le bétail**, on l'utilise également fauchée pour **servir de litière**. C'est également un véritable **refuge pour de nombreux oiseaux**.



De plus près ...



Laiche élevée



Gresse des marais

R



Marisque

R



Grande glycérie



Butome en ombelle

R



Jonc - des - chaisiers

Fourrés marécageux



Impénétrables, chotiques, marécageux...

Ce sont des formations arbustives, sur des sols très fortement engorgés, souvent tourbeux et pauvres en nutriments. Elles sont le plus souvent issues de l'évolution de magnocariçaies ou de roselières marécageuses.

Le *Saule roux* est assurément l'espèce la plus représentative de ces fourrés, parfois également dominés par le *Piment royal*. La *Bourdaïne* est également un arbuste fréquent dans ces formations, ainsi que la *Fougère royale* qui présente un port majestueux. Plusieurs espèces remarquables, souvent en provenance des formations de magnocariçaies et roselières en contact peuvent être observées tel que la *Fougère des marais*, le *Calamagrostis des marais* et le *Peucedan des marais*.

Ce type de fourré est très sensible à la modification des conditions d'inondabilité. La perturbation du fonctionnement naturel, par assèchement ou stabilisation des niveaux d'eau, induit leur dégradation. La qualité de l'eau est également importante pour ces

derniers, un enrichissement en éléments nutritifs leur est, là aussi, délétère.

Bien qu'ils ne soient pas reconnus d'intérêt communautaire, ce type de fourrés restent rares en Pays de la Loire, car localisés dans les grandes zones marécageuses de la région, tel que la Brière.

ZOOM sur le Piment royal



La présence de cet arbuste, pouvant former des formations denses, est rapidement trahie par l'**odeur prenante et agréable** qu'il dégage. Il fut jadis utilisé pour parfumer la bière et comme répulsif naturel contre les insectes piqueurs. Il est aujourd'hui protégé en Pays de la Loire et donc interdit à la cueillette.





De plus près ...



Fougère des marais

R



Saulx roux



Calamagrotis des marais

R



Peucedan des marais

R



Fougère royale

R



Bourdaine

Tourbières à sphaignes



Un type de tourbière unique en Brière !

Une tourbière, est une zone humide, colonisée par de la végétation, dont les conditions écologiques particulières ont permis la formation de tourbe. Cette dernière est constituée par l'accumulation de résidus végétaux partiellement dégradés, du fait d'un sol saturé en permanence d'eau, qui ralentit l'activité des micro-organismes décomposeurs. La Brière est une immense tourbière, avec une multitude de formations végétales !

ZOOM sur la Droséra à feuilles rondes



Dans ces milieux pauvres en nutriments, certaines espèces, dites carnivores, ont développé des adaptations. Les droséras **capturent leurs proies** grâce à la présence de **poils collants sur leurs feuilles**. Les invertébrés qui s'y retrouvent englués activent des glandes de la plante, qui produisent des enzymes pour diriger la victime et en absorber les éléments nutritifs.



Dans le cas des tourbières à sphaignes l'eau est acide et présente une faible teneur en éléments nutritifs. Certaines sont alimentées par l'eau de la nappe, d'autres dites « bombées » sont alimentées par l'eau de pluie, dont la teneur en éléments nutritifs est encore plus faible. Ces milieux sont extrêmement rares et fragiles.

SUR LE SITE

Une seule tourbière à sphaignes est connue en Brière. Elle a fait l'objet de travaux de **restauration en 2007** dans le cadre de **Natura 2000**, en partenariat avec la commune de **Prinquiau** et l'association **Bretagne Vivante** qui suit le site depuis 1992. Une nouvelle opération de **restauration est prévue en 2018** avec Bretagne Vivante et le **Conservatoire des Espaces naturels des Pays de la Loire** qui conduit un programme régional d'actions en faveur des tourbières.

Dans ce type de tourbières, des pelouses pionnières extrêmement rares peuvent se développer. Elles sont caractérisées par la présence d'un cortège floristique d'espèces protégées dont la *Narthécie des marais*, le *Rhynchospora blanc* et des plantes carnivores dont la *Droséra intermédiaire*, la *Droséra à feuilles rondes* et la *Grassette du Portugal*.



De plus près ...



Phynchospora blanc



Mouron délicat



Grassette du Portugal



Narthécie des marais



Sphaigne



Droséra intermédiaire

Landes humides



Un patrimoine culturel en danger



Les landes sont des formations végétales caractérisées par une physionomie de fourré bas plus ou moins dense, dominé par des arbrisseaux et sous-arbrisseaux à feuilles persistantes comme les ajoncs, les genêts, les bruyères et la Callune. Elles s'établissent généralement sur des sols pauvres et acides.

Traditionnellement, les landes étaient fauchées ou pâturées de façon extensive. Malheureusement, l'abandon et la transformation des pratiques agricoles ont conduit à une forte régression de ce patrimoine écologique et culturel.

Deux grands ensembles de landes peuvent être distingués. Les landes primaires, localisées sur les falaises littorales ou sur des sommets rocheux, elles sont en équilibre avec les conditions naturelles fortement contraignantes, tel que le vent. Les landes secondaires ou régressives sont en revanche le résultat d'une exploitation passée ou actuelle par l'homme, elles se sont substituées à des forêts. Ce sont ces dernières que nous retrouvons en Brière.

Parmi celles-ci, les landes humides sont caractérisées par la présence de la Bruyère à quatre angles et de Bruyère ciliée. Les espèces herbacées, quand elles arrivent à s'exprimer, sont typiques des milieux bien pourvus en eau.

Parmi la flore remarquable de ces landes on peut observer le Genêt des teinturiers, la Laiche puce, la Gentiane des marais et l'Ail des landes.

ZOOM sur le Gentiane des marais



C'est une espèce protégée régionalement, connue dans moins de 10 communes de Loire-Atlantique. Cette espèce est fortement menacées par la **régression de son habitat**. C'est d'autant plus regrettable qu'il s'agit là de l'unique plante hôte d'un petit papillon rare et protégé, l'**Azuré des Mouillères**, qui pond ses oeufs sur la fleur, que les chenilles consommeront !





De plus près ...



Bruyère ciliée



Ajonc nain



Laiche puce **R**



Callune



Bruyère à quatre angles



Genêt des teinturiers **R**

Pour aller
plus loin



Ecobalade

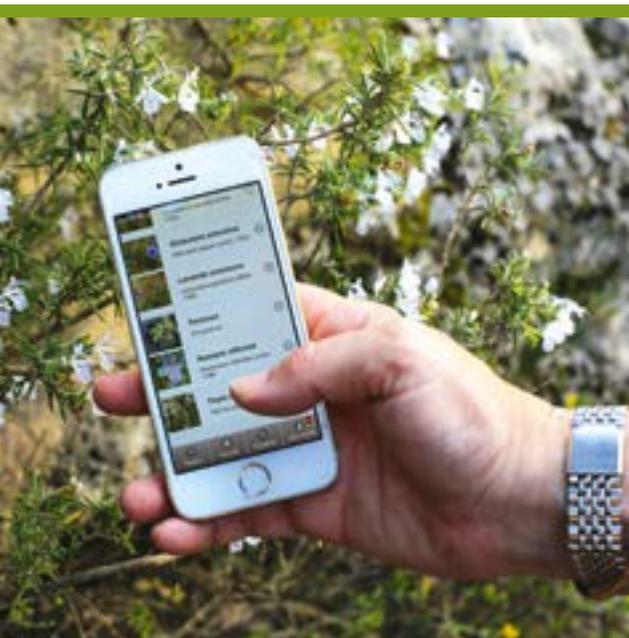
Ecobalade est une application gratuite de découverte de la faune et de la flore en randonnée, permettant aux locaux et vacanciers de profiter d'un concept ludique et pédagogique lors d'une promenade.

L'application Ecobalade est relayée par le site web www.ecobalade.fr.

Elle est disponible sur Apple store et Google Play .

Le Parc naturel régional de Brière propose, à travers cette application, une balade qui relie le Port de Loncé (Montoir-de-Bretagne) au site Pierre Constant de la Réserve naturelle régionale Marais de Brière (Rozé, Saint-Malo-de-Guersac).

Pour télécharger directement la balade, c'est par ici :



www.parc-naturel-briere.fr

Pour aller plus loin dans votre balade, le Parc naturel régional de Brière met à disposition des descriptions complémentaires pour découvrir au mieux ce milieu naturel.

Rendez-vous sur :
www.parc-naturel-briere.fr
rubrique faune/flore.

Vous y trouverez des fiches synthétiques destinées à donner une présentation rapide de certaines espèces présentes dans ce guide.

Bien évidemment, la liste des espèces mentionnées n'est pas exhaustive, mais elle est amenée à s'enrichir régulièrement.

N'hésitez donc pas à revenir consulter cette page régulièrement.

Présentation de quelques espèces emblématiques de la Brière.



Le Faux Cresson de Thore

Caropsis verticillato-inunata



Présentation

Le **Faux cresson de Thore** ou **Thorelle**, est une petite Apiacée de 5 à 15 cm de hauteur. C'est une espèce vivace à rhizome grêle, munie de nombreuses racines adventives. Ses tiges sont creuses, simples ou peu rameuses, parfois très longues lorsque la plante est longtemps inondée. Les feuilles sont longuement pétiolées, pennées à folioles opposées, découpées en nombreux segments linéaires. L'inflorescence est en ombelle à 4-6 rayons filiformes. Les fleurs sont petites et blanches avec des pétales échancrés. Les fruits mesurent 0,2 cm de long, ils sont bruns, ovoïdes et comprimés latéralement avec 5 côtes peu saillantes.

Biologie

La Thorelle fleurit entre **juillet et septembre** suite à l'exondation du milieu, qui conditionne son développement plus ou moins tardif. Par ailleurs, la concurrence végétale et l'humidité du substrat influent sur sa reproduction. Dans les milieux ouverts, la plante produit des tiges stolonifères montrant une reproduction végétative et sexuée. En revanche confrontée à une forte concurrence végétale l'espèce favorise une reproduction sexuée.

Ecologie

C'est une **espèce pionnière amphibie**, des milieux inondés en hiver et restant longtemps humides en été. Elle se rencontre dans les zones humides pauvres en nutriments, parfois tourbeuses, sur un substrat acide.

Répartition

C'est une espèce endémique d'Europe de l'ouest avec une répartition s'étendant **de l'ouest de la France à l'ouest du Portugal**. En France, elle est très peu fréquente. Sa répartition est limitée aux départements de la Gironde, des Landes et de la Loire-Atlantique dans le marais de Brière.



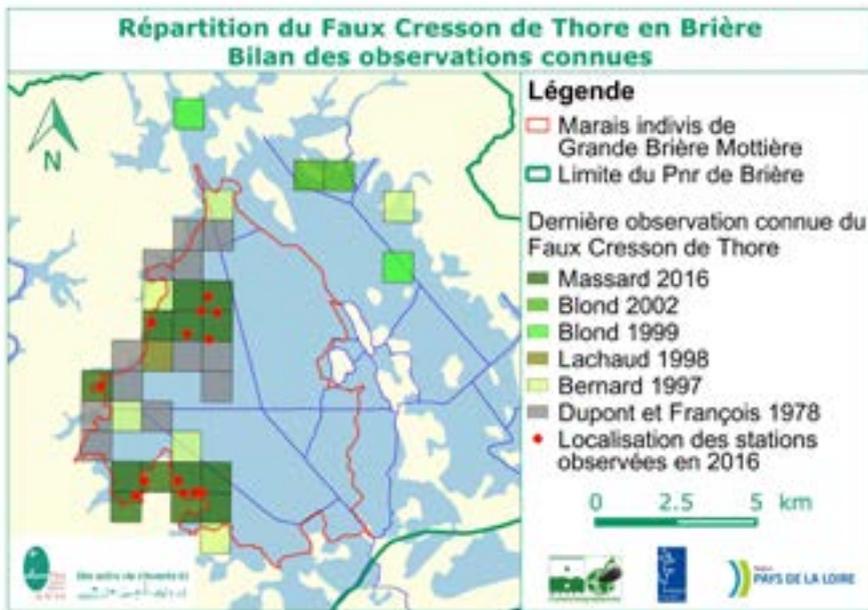
Statut de protection et valeur patrimoniale

Sur le plan réglementaire la Thorelle est protégée en France, elle est également inscrite en annexes de la Directive Habitats-Faune-Flore, qui liste les espèces européennes reconnues d'intérêt communautaire.

Sur le plan patrimonial, elle est inscrite dans les listes rouges de France, du Massif armoricain, des Pays de la Loire et de Loire-Atlantique.

Suivis des populations

Les suivis effectués en 1978, 1998 et 2016, mettent en évidence une diminution du nombre de station. L'abandon ou le sous-pâturage a conduit par endroit au développement d'une végétation denses non favorable à la Thorelle. Une gestion des niveaux d'eau favorisant une amplitude de marnage importante et des eaux pauvres en éléments nutritifs sont également des éléments essentiels pour l'espèce.



La comparaison ci-dessous de photos aériennes de 1950 et 2016 sur le secteur de Bréca, met en évidence le développement important des boisements en périphérie du marais et de nombreux arbres dans les zones à l'interface avec le marais, habitat de la Thorelle, en lien avec un abandon des pratiques agricoles traditionnelles.



Le Flûteau nageant

Luronium natans



Présentation

Le **Flûteau nageant** est une Alismatacée aquatique vivace. Il présente des feuilles linéaires submergées sous l'eau et de petites feuilles flottantes, ovales avec trois nervures, à l'extrémité de longs pétioles. Ses fleurs, portées par de longs pédicelles, sont constituées de trois pétales blancs avec une tache jaune à leur base, elles mesurent un à deux centimètres.

Biologie

Il fleurit de **mai à septembre**. Ses fleurs sont pollinisées par des insectes lorsqu'elles sont au-dessus de la surface de l'eau, néanmoins, cette espèce a la capacité de s'autoféconder sans s'ouvrir lorsque ses fleurs ne parviennent pas à atteindre la surface. Sa fructification a lieu en automne et les fruits sont dispersés par l'eau et probablement par les oiseaux. Il peut également se reproduire de manière asexuée grâce à ses tiges traçantes et ses stolons.

Ecologie

Le Flûteau nageant se plaît dans les **pièces d'eau** telles que les bras morts, fossés, mares et étangs. C'est une espèce qui affectionne une exposition ensoleillée, dans un milieu pauvre en nutriments. Ses faibles besoins et sa faible compétitivité vis-à-vis d'autres végétaux lui confèrent un caractère d'espèce pionnière.

Répartition

Le Flûteau nageant a une répartition qui s'étend **de l'ouest au centre de l'Europe**, avec des populations principalement concentrées dans sa partie occidentale (Grande-Bretagne, France, Belgique, Pays-Bas et nord de l'Allemagne). Inégalement répartie en France, il est surtout présent dans les zones de plaine de la moitié nord-ouest du pays et est plus particulièrement fréquentes en Bretagne.

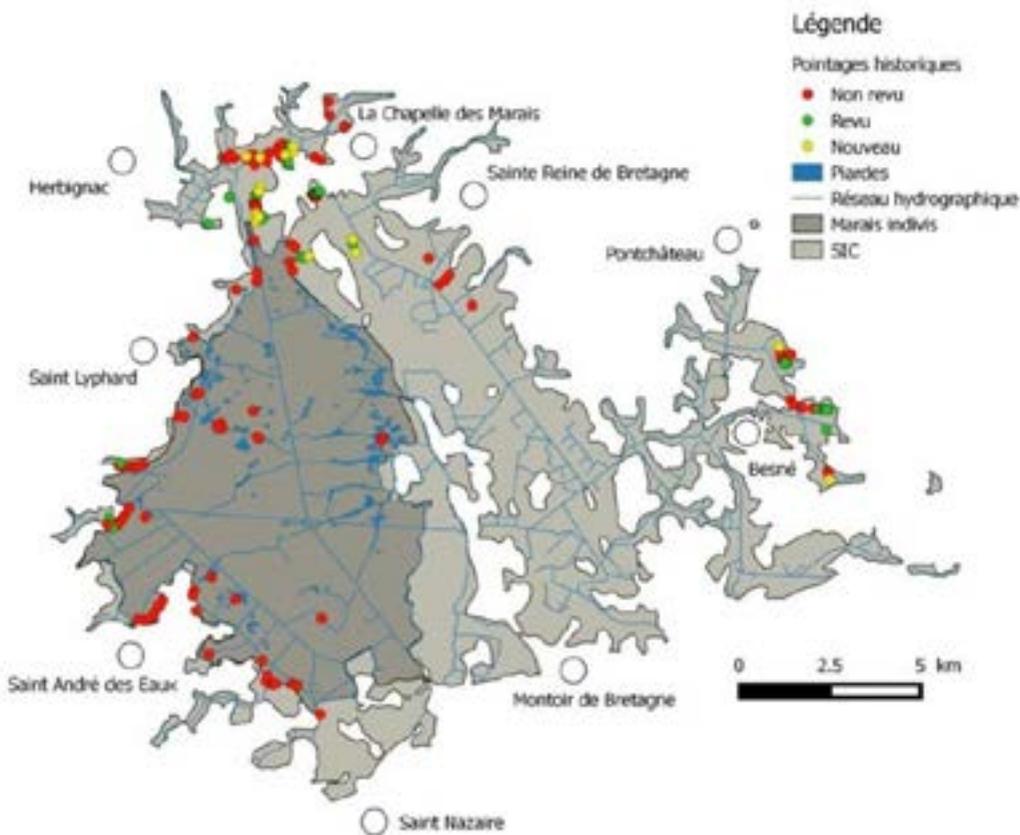


Statut de protection et valeur patrimoniale

Sur le plan réglementaire le Flûteau nageant est **protégé en France**, il est également inscrit en annexes de la Directive Habitats-Faune-Flore, qui liste les espèces européennes reconnues d'intérêt communautaire. Sur le plan patrimonial, il est inscrit sur la **liste rouge des Pays de la Loire**.

Suivis des populations

Les suivis effectués en 1978, 1998 et 2016, mettent en évidence une **diminution du nombre de station**. L'abandon ou le sous-pâturage a conduit par endroit au développement d'une végétation dense non favorable à la Thorelle. Une gestion des niveaux d'eau favorisant une amplitude de marnage importante et des eaux pauvres en éléments nutritifs sont également des éléments essentiels pour l'espèce.



La présence de l'**Écrevisse de Louisiane** dans les marais de Brière a lourdement impacté la flore aquatique et l'absence du Flûteau nageant sur les stations anciennes du cœur du marais indivis, laisse penser que l'Écrevisse pourrait être la cause principale de disparition de ses populations aquatiques. La fermeture des milieux est également une cause majeure de disparition des stations anciennement connues, ainsi que l'envahissement du milieu par la Jussie et leur enrichissement en matière nutritive.

L'Ail des Landes

Allium ericetorum



Présentation

L'**Ail des landes** est une Amararyllidacée vivace, à bulbe. La tige est dressée, assez grêle et longue de 30 à 60 cm. Elle porte jusqu'au tiers de sa hauteur des feuilles linéaires, un peu glauques. Les fleurs sont d'un blanc légèrement jaunâtre, rassemblées en tête serrée globuleuse, à faible odeur d'ail.

Biologie

Vivace, l'Ail des landes fleurit tardivement **d'août à septembre**, voire octobre. La pollinisation est assurée par des insectes. Le fruit sec s'ouvre spontanément à maturité et les graines tombent sur place. La multiplication se fait par reproduction sexuée (germination des semences) mais aussi par voie végétative (production de bulbilles).

Ecologie

C'est une espèce ayant d'importants besoins en lumière pour se développer, on la rencontre dans les **landes et moliniaies fraîches à humides**.

Répartition

C'est une espèce sub-endémique de **France** également connue au **Portugal et en Espagne**. En France elle est répandue dans les Pyrénées occidentales et centrales. L'Ail des landes occupe des localités isolées qui se succèdent sur les plateaux de la bordure occidentale du Massif Central. Enfin, on l'observe à l'écart de son aire principale, à la limite des départements de Loire-Atlantique et du Morbihan, en presque île guérandaise. Seules 4 stations se maintiennent actuellement sur ce territoire, toutes localisées sur la commune d'Herbignac. L'isolement de cette aire et le fait que les données anciennes attestent de la valeur historique de cette situation, lui confèrent un intérêt particulier car il est possible qu'elle ait acquis une certaine différenciation génétique.



siflore.fcbn.fr

Répartition Maille 10" 10 INPN

■ < 1950 ■ 1950 - 1999 ■ > 1999

Statut de protection et valeur patrimoniale

Sur le plan réglementaire l'Ail des Landes est **protégée en région Pays de la Loire**.

Sur le plan patrimonial, il est inscrit sur les listes rouges du Massif armoricain, des Pays de la Loire et de Loire-Atlantique.

Un document stratégique pour sa sauvegarde

L'Ail des landes bénéficie d'un **plan régional de conservation, établi par le Conservatoire botanique national de Brest** en 2004. Sa mise en œuvre est coordonnée conjointement par ce dernier, le Parc naturel régional de Brière et l'association Bretagne Vivante, en partenariat avec les propriétaires des différentes stations. Ce document établit une synthèse des connaissances disponibles sur l'espèce, un diagnostic des populations connues et enfin il établit des préconisations concrètes pour la mise en œuvre d'actions favorables à l'espèce.

Suivis scientifiques et mise en œuvre d'actions de gestion

Dans le cadre de la mise en œuvre du plan régional de conservation, des suivis sont réalisés annuellement par Bretagne Vivante pour connaître l'évolution des populations sur les différentes stations de l'espèce. Parmi les stations actuellement connues, trois sont en mauvais état de conservation avec des effectifs de l'ordre de quelques individus seulement. Une seule se porte bien, en lien avec une gestion favorable.

Pour adapter au mieux les périodes de fauche à la biologie de l'espèce, des expérimentations sont menées au Conservatoire botanique national de Brest. La gestion qui en résulte, est une fauche mécanisée en fin d'été sur le pourtour des stations et une fauche manuelle hivernale sur les stations préalablement délimitées. Les résidus sont ensuite exportés pour appauvrir le sol. On retrouve ici les pratiques ancestrales de fauche de la lande dont le produit de la coupe servait de litière aux éleveurs.

Une réintroduction sur le domaine de Coët-Caret

L'Ail des landes, a été découvert sur le domaine en 2002 par Mme de La Monneraye, propriétaire du site. Cette petite station, qui ne comptait que deux pieds, a disparu en 2009. Fort heureusement, des graines avaient été collectées par le Conservatoire botanique national de Brest et conservées en banque de semences. Ce dernier, avec l'implication de la famille de La Monneraye et en partenariat avec le Parc naturel régional de Brière et l'association Bretagne Vivante-SEPNB a mis en œuvre une opération de réintroduction de l'espèce sur le site pour renforcer les populations fragiles d'Herbignac.



Le Parc naturel régional de Brière et la préservation de la végétation.

Le Parc naturel régional de Brière mène depuis de nombreuses années des travaux sur la flore et les communautés végétales du territoire. Le Conservatoire botanique national de Brest et l'association Bretagne Vivante – SEPNB, sont deux partenaires incontournables du Parc pour ces travaux.



Sauvegarde de la flore avec le Conservatoire botanique national de Brest

Le **Conservatoire botanique national de Brest** est un établissement public, scientifique et technique qui œuvre pour la préservation de la flore et des végétations de l'ouest de la France, ainsi que des hauts lieux mondiaux de biodiversité. Ces actions sont axées autour de quatre missions: *connaître le patrimoine végétal sauvage, conseiller les acteurs des territoires, conserver les éléments les plus rares et les plus menacés*, ainsi que *sensibiliser les publics à la préservation de la flore et des milieux naturels*.



Il établit notamment des plans régionaux de conservation pour les espèces les plus rares et menacées. Sur le territoire du parc de Brière, plusieurs espèces sont concernées dont l'Ail des landes, le Crypsis piquant, l'Ophioglosse des Açores et l'Isoète épineux.



Ces dernières années, le Conservatoire botanique national de Brest a accompagné plusieurs travaux phares sur la flore du Parc de Brière dont l'étude des populations de Flûteau nageant, la mise en œuvre du plan régional de conservation en faveur de l'Ail des landes et la réalisation d'un plan d'actions en faveur de la flore remarquable du Parc de Brière. Il a également mené des travaux de cartographie des habitats sur une partie du territoire et une opération de réintroduction en faveur de l'Ail des landes.

Protection de la nature avec Bretagne Vivante

Bretagne Vivante est une association généraliste de protection de la nature sur tout le territoire de la Bretagne historique. L'association œuvre autour de quatre objectifs : *la connaissance du patrimoine naturel breton, sa protection et sa restauration, l'éducation et la formation, ainsi que le militantisme pour donner « une voix à la nature ».*

Parmi les nombreuses actions menées par l'association sur le territoire, elle a notamment menée plusieurs études pour le Parc de Brière. L'association a ainsi réalisé l'inventaire et la cartographie des plantes remarquables et communautés végétales des trois entités de la Réserve Naturelle régionale des marais de Brière. Elle a également mené des suivis sur la Butte de Bombardant et de la tourbière du Chêne Moisan restaurées dans le cadre de contrats natura 2000. L'association suit également les populations d'Ail des landes et d'Isoètes épineux, ainsi que les travaux réalisés en leur faveur.

La synergie qui émane de ces partenariats est essentielle à la connaissance et à une conservation efficace des enjeux floristiques du territoire du Parc de Brière.

Fort conscient de ces enjeux, le parc de Brière a inscrit parmi les actions de sa charte la gestion et la préservation de la biodiversité, il a également inscrit parmi ses mesures phares sa participation à la conservation des milieux et espèces remarquables.



Le Parc naturel régional de Brière vous invite à rencontrer la flore et les communautés végétales d'un territoire singulier, modelé par la nature et les Hommes.

Ce fascicule n'a pas vocation à lister toutes les espèces et communautés végétales que le visiteur curieux peut croiser sur son chemin, mais plutôt de donner des clés de découverte, d'inviter à la balade contemplative sur le territoire de la Brière et de ses marais.



Pour découvrir la flore dans les autres
Parcs naturels régionaux :
www.parc-naturels-regionaux.fr

Flore et communautés végétales de Brière

Document offert par le Parc naturel régional de Brière

Édition PNR Brière
ISBN : 978-2-9550489-5-5



Une autre vie s'invente ici



Parc naturel régional de Brière
Village de Kerhinet
44410 Saint-Lyphard
Tél. 02 40 65 85 01
e-mail : briere@bretagne-plein-sud.fr
www.parc-naturel-briere.com

Suivez-nous sur  



Conception réalisation : Services du Parc naturel régional de Brière - 0942/15-11/16 - Impression : Goubault Imprimeur -
Crédits photos : BERNARD Jean-Yves, MARQUET Matthieu et MASSARD Olivier

